

SERVICE JURIDIQUE <u>Dossier suivi par Fabrice STRADY</u> *Responsable des Services Administratifs* Tél.: 05.46.39.74.21 FS/EG

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception 2C 109 690 4316 1

Nos Réfs.: Courrier n°201/13837

Vos Réfs.: Dossier suivi par Mme Christelle LAHONDES

Objet : Anonymisation des candidats au marché de maîtrise d'œuvre avec concours restreint sur esquisse plus pour la requalification du Palais des Congrès de Royan, bâtiment inscrit Marché n°17.1.2.001 - Procédure Adaptée

Maîtres,

Par un courrier en date du 24 mars 2017, vous me transmettiez votre proposition concernant la prestation désignée en objet et je vous en remercie.

J'ai l'honneur de vous informer que votre offre a été retenue, pour un montant de 800,00 € Hors Taxes.

C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint, pour suite à donner, votre offre de prix dûment complétée et signée.

Monsieur Fabrice STRADY, *Responsable des Services Administratifs* - \$\mathbb{\textit{200}}\text{ 05.46.39.74.21} - prendra prochainement contact auprès de vous, afin de convenir des modalités pratiques d'organisation de cette prestation.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je vous prie de croire, Maîtres, en

l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Pour le Deputé-Maire, par delégation, Le Premier Adjoint,

Royan, le 24 avril 2017

SCP NIVET-BAILLY Huissiers de lustice

79 avenue Daniel Hedde

Boîte Postale 30052

17204 ROYAN Cedex

Patrick MARENGO Tél.: 05.46.39.56.60

P.J./1









	REFERENCE A RAPPELER :	l
Affaire:		
<u>Vos réfs</u> :		
Nos réfs :	DIVERS / AL /	l

17.MT Nº Gotebb: 17.1.2.001

Royan, le 24 mars 2017

VILLE DE ROYAN Service Commande Publique Affaires Juridiques Dossier suivi par M. STRADY Fabrice Hôtel de Ville 80 avenue de Pontaillac CS n°80218 17205 ROYAN CEDEX

## ROYAN

79, avenue Daniel Hedde B.P. 300 52 17204 ROYAN CEDEX Tel: 05 46 05 01 03 Fax: 05 46 05 90 54 scp.nmgb@huissier-justice.fr

> **OUVERTURE AU PUBLIC** Du lundi au Vendredi De 8 h 30 à 17 h 30

# SAUJON

5, altée de la Pointe Espace Atlantique B.P. 800 21 17600 SAUJON Tel: 05 46 02 97 39 Fax: 05 46 02 42 71

**OUVERTURE AU PUBLIC** Du lundi au vendredi De 9h à 12h De 14 h à 17 h, sauf mercredi et vendredi

#### **RECEPTION sur RDV:**

# Jacques NIVET

Diplômé d'Etudes Supérieures Universitaires jacques.nivet@huissier-justice.fr

# **Bertrand BAILLY**

DESS Droit de l'Urbanisme et de la Construction bertrand bailly@huissier-justice.fr

# Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous notre offre de prix pour les interventions de Maître BAILLY dans le cadre de la création d'un secrétariat de concours restreint sur esquisse plus pour la requalification du Palais des Congrès de ROYAN :

- recevoir, enregistrer et recenser les prestations,
- apposer un code confidentiel sur tous les documents qui seront transmis pour analyse et présentation aux membres du jury,

OFFRE DE PRIX

- conserver confidentiellement toutes les pièces nominatives jusqu'à l'issue des travaux du jury
- assurer la transmission aux candidats des demandes de précisions et de recevoir leurs réponses, dans le respect de l'anonymat

### 800 euros HT

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Merci de retourner notre offre de prix signée, précédée de la mention

**BON POUR ACCORD** 

Pour Le Député-Maire Et par delégation, Le Premier Adjoint,

Patrick MARENGO

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en dite du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-meme représente par son Premier Adjoint, Monsieur Patrick MARENGO, en vertu de l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014. 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,